



Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA

18.1 | 2014
Varia

Le diagnostic archéologique aux abords de l'ancienne abbaye Saint-Pierre-Saint-Paul de Ferrières-en-Gâtinais

Diane Carron et avec la participation d'Hervé Herment



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/13387>

DOI : 10.4000/cem.13387

ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique

Diane Carron et avec la participation d'Hervé Herment, « Le diagnostic archéologique aux abords de l'ancienne abbaye Saint-Pierre-Saint-Paul de Ferrières-en-Gâtinais », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 18.1 | 2014, mis en ligne le 17 juin 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cem/13387> ; DOI : 10.4000/cem.13387

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

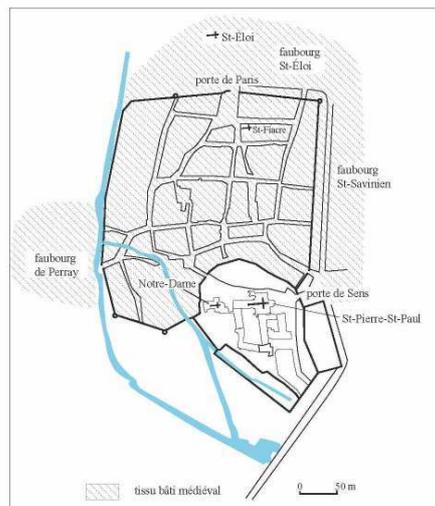


Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Le diagnostic archéologique aux abords de l'ancienne abbaye Saint-Pierre-Saint-Paul de Ferrières-en-Gâtinais

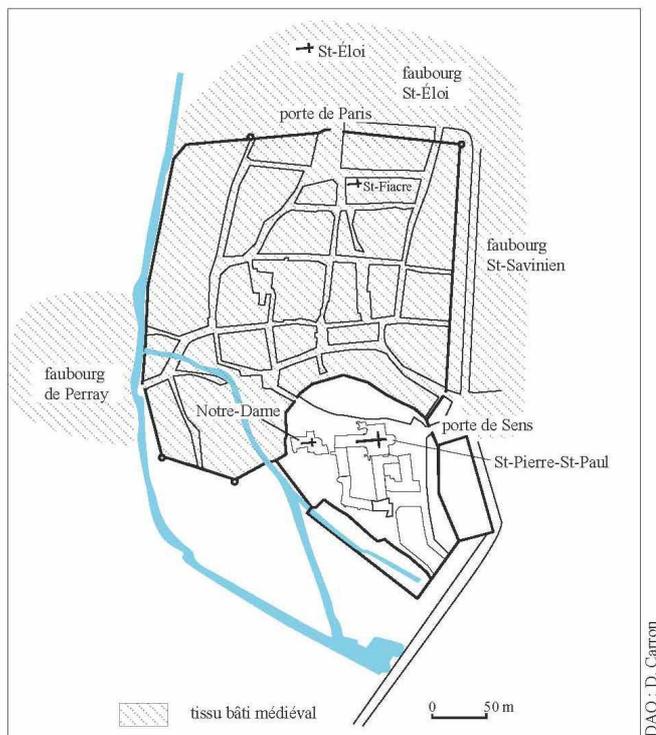
Diane Carron et avec la participation d'Hervé Herment

- 1 La localité de Ferrières-en-Gâtinais est située au nord-est du département du Loiret ; ce promontoire surplombant la vallée de la Cléry a été choisi au VII^e siècle par Walbert, abbé de Luxeuil, pour implanter sur ses terres une communauté monastique¹. L'abbaye fondée sous le vocable de Saint-Pierre-Saint-Paul acquit une grande renommée à l'époque carolingienne, notamment sous les abbatiats d'Aldric (821-829) et de Loup de Ferrières (841-862), qui contribuèrent à en faire un foyer intellectuel en relation non seulement avec d'importants monastères de Francie occidentale, mais aussi avec Charles le Chauve et son entourage. L'édifice à plan centré octogonal, inspiré de la chapelle palatine d'Aix et conservé sous le transept actuel de l'église Saint-Pierre, date de cette époque².
- 2 À l'époque romane une seconde église est construite, voire reconstruite – une étude approfondie du bâtiment fait encore défaut –, à une vingtaine de mètres à l'ouest de l'abbaye sous le vocable de Notre-Dame-de-Bethléem ; l'abbaye elle-même est en grande partie reconstruite dans la seconde moitié du XII^e siècle et on lui adjoint ensuite un chœur gothique.



- 3 Le réseau monastique de l'abbaye reposait à la fin du XI^e siècle sur quatre églises paroissiales et un établissement monastique secondaire. Placée sous garde royale et protection pontificale, l'abbaye a pu développer son maillage qui comptait en 1147 dix-huit églises pour atteindre au XIII^e siècle vingt églises paroissiales, quatre prieurés-cures, trois prieurés simples et quatre chapelles, auxquels, sur le plan temporel, il faut ajouter divers bois, métairies et des droits sur vingt-huit fiefs ³.
- 4 Après la guerre de Cent Ans, les abbés Louis de Blanchefort (1465-1507), puis, un siècle plus tard, Jean du Piau (1613-1621), ont largement contribué au redressement de l'abbaye. Le premier disposait d'une fortune personnelle importante qu'il a pu investir dans la rénovation des bâtiments conventuels et le second de solides appuis à la Cour. L'activité d'édification, tant architecturale que littéraire, conduite par le prieur Guillaume Morin (1610-1628) a notablement marqué l'histoire du site. L'emprise de la clôture monastique atteignait 3 ha, au nord desquels le bourg s'est développé, lui-même emmuré d'une courtine couvrant un peu plus de 5 ha (fig. 1).

Fig. 1 – Plan de Ferrières-en-Gâtinais au Moyen Âge (DAO D. Carron).

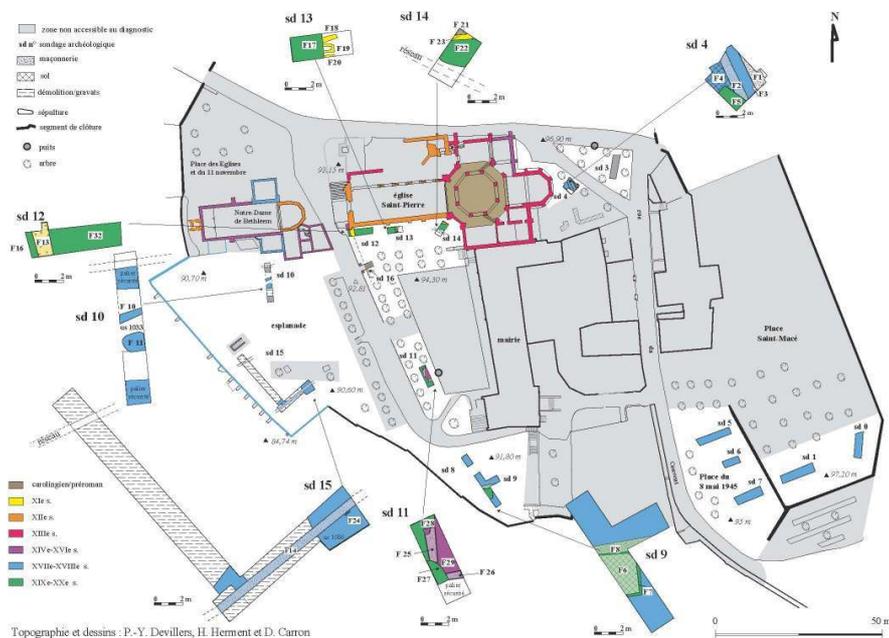


- 5 L'introduction de la réforme de Saint-Maur en 1633 est due à l'abbé commendataire André Frémot, le nombre de moines est alors de trente-trois.
- 6 À la Révolution, la petite communauté réduite à neuf moines a été dispersée et les bâtiments furent vendus comme biens nationaux en divers lots. Si les lieux de culte ont été préservés, une grande partie des constructions formant l'entrée et l'aile occidentale du cloître a été démolie ⁴ ; l'aile orientale, qui correspondait à la salle capitulaire, est aujourd'hui occupée par la mairie.

Présentation du projet

- 7 La municipalité de Ferrières-en-Gâtinais entreprend la mise en valeur de l'ancienne abbaye, qui suppose une intervention en sous-sol pour l'électrification, l'aménagement d'espaces verts et la réfection des zones carrossables. La superficie concernée par ces travaux s'élève à 1 ha intéressant d'anciens espaces conventuels (cloître, bâtiments et jardins), qui correspondent aujourd'hui à la place Saint-Macé, la place du 8 mai 1945, la rue du Couvent jusqu'aux abords immédiats des églises Saint-Pierre-Saint-Paul et Notre-Dame-de-Bethléem et à l'Esplanade (fig. 2).

Fig. 2 – Plan de localisation du diagnostic archéologique en 2012 (relevé P.-Y. Devillers, dessin H. Herment et D. Carron).



- 8 Au regard des connaissances acquises sur l'architecture de l'abbatiale ⁵, la structuration de l'espace à l'intérieur de la clôture et l'état de conservation des vestiges étaient encore largement méconnus. Un diagnostic archéologique a donc été prescrit par l'État et réalisé par l'Inrap durant dix jours pendant l'été 2012 ⁶.
- 9 Le cahier des charges scientifiques du diagnostic avait pour objet de chercher d'éventuelles traces d'une occupation antique, de caractériser, identifier et dater les vestiges dans les cours et cloître de l'abbaye et de déterminer la part des démolitions irrémédiables dues à la vente des bâtiments après la Révolution.
- 10 L'ancien espace du cloître, qui fait aujourd'hui office de parking goudronné, étant lui-même exclu du projet d'aménagement, les voiries devant rester en circulation et divers équipements publics obligeant le maintien d'une distance de sécurité, ce sont finalement huit sondages qui ont été pratiqués le long de la clôture (sd. 0, 1, 5, 6, 7, 8, 9 et 15), deux autres à l'est de l'abside de l'ancienne abbaye dans un square (sd. 3 et 4), cinq implantés le long du mur gouttereau méridional de l'abbaye et autour du cloître (sd. 11 à 14 et sd. 16) et deux aux abords de Notre-Dame-de-Bethléem (sd. 10 et 15).

- 11 Les sources d'archives consultables en première intention pour mener à bien ce diagnostic sont très lacunaires, le fonds conservé aux Archives départementales du Loiret ayant connu plusieurs avaries, il se résume à quelques pièces erratiques intéressant le temporel et à des copies modernes d'actes diplomatiques ⁷.
- 12 Des travaux d'érudits complètent, quoiqu'inégalement, nos connaissances. Enfin, trois représentations anciennes de l'abbaye échelonnées entre les XVI^e et XVIII^e siècles, ont été d'un grand secours pour orienter la stratégie d'intervention. Il s'agit d'une gravure anonyme conservée au musée de Châteauneuf-sur-Loire représentant la *Petite ville et notable de Ferrières* vue depuis l'ouest, datée des années 1590-1620 et reproduite dans la *Topographie française* par C. Chastillon (fig. 3), une planche du *Monasticon Gallicanum*, datée du dernier quart du XVII^e siècle (fig. 4), et un plan de l'abbaye et de ses environs peint en 1780 et vectorisé ici afin d'en faciliter la lecture (fig. 5).

Fig 3 – Topographie française ou représentations de plusieurs villes (...) la plupart sur les dessins de défunt Claude Chastillon, 1655, 1 vol. extrait planche n° 99, Paris, Chez Louys Boissevin (Bibliothèque numérique de l'INHA, collection Jacques Doucet). D'après la gravure anonyme du musée de Châteauneuf-sur-Loire.

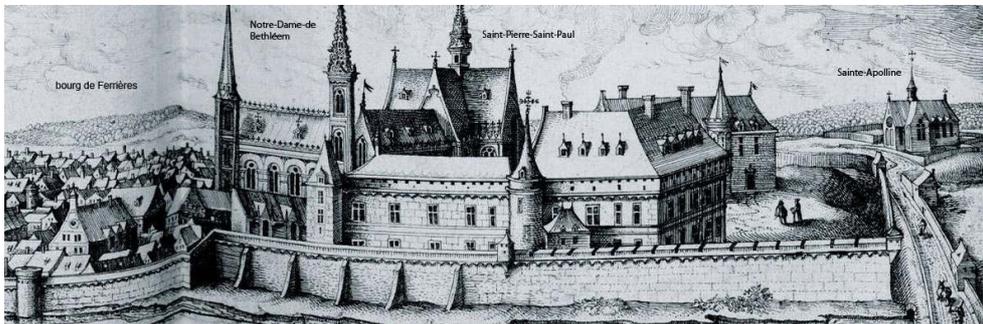


Fig. 4 – Extrait du *Monasticon Gallicanum*, planche 134, fin XVII^e siècle, reproduit dans E. MICHEL, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais du XI^e au XVIII^e siècle*, Orléans, 1887, p. 401.

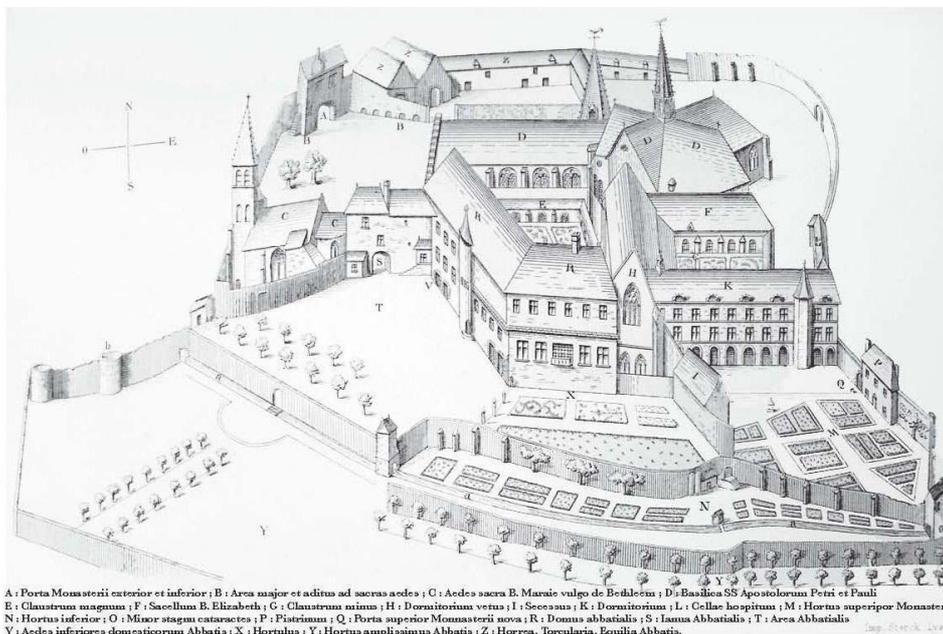


Fig. 5 – Plan de l'abbaye de Ferrières en 1780 (DAO D. Carron d'après l'aquarelle originale Arch. dép. Loiret 1 Fi 93).



Le cloître

- 13 Ce secteur, qui se développe au sud de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, est encore clos par un mur percé de deux ouvertures, dont une porte monumentale en remploi présente des décors de la fin du Moyen Âge, voire du début de la Renaissance. L'espace interne est circonscrit à l'est par les locaux de la mairie et à l'ouest par une allée bordée d'arbres. Celle-ci matérialise l'emplacement d'imposants édifices correspondant aux deux bâtiments résidentiels construits de part et d'autre d'une tour de plan circulaire, tels qu'ils sont figurés sur la gravure reproduite par Chastillon (fig. 3). Ces bâtiments sont qualifiés de *domus abbatialis* sur le *Monasticon Gallicanum* (fig. 4) à la lettre R, avec la précision que le rez-de-chaussée, noté V, était occupé par les domestiques. Sur le plan de 1780, le bâtiment occupant l'angle sud-ouest, n° 1, était le palais abbatial et le n° 2, au nord du précédent jouxtant l'église Saint-Pierre, correspondait alors aux « vinée et grenier » (fig. 5). Ces bâtiments pouvaient occuper 350 m² au sol avant la Révolution ; il s'agissait, grâce au diagnostic, de chercher si les pavages du rez-de-chaussée avaient pu être préservés des démolitions et s'il subsistait des vestiges datables, voire de découvrir un état antérieur. Trois sondages (sd. 11, 12 et 13) ont été effectués à cette fin, un quatrième (sd. 14) visait à repérer d'éventuels vestiges funéraires au plus près de l'église⁸

L'espace funéraire (sd. 13 et 14)

- 14 Le sondage 14, implanté près du transept méridional de l'abbaye, a montré la présence d'un espace funéraire matérialisé par la sépulture F23 installée immédiatement sur le substrat géologique sableux (fig. 2 et fig. 6).

Fig. 6 – Sondage 14 : sépulture F23 (en cours de fouille) calée contre le mur F21, au fond un contrefort de l'abbaye (D. Carron).



- 15 Le squelette du défunt mis au jour était de taille adulte, déposé sur le dos, les pieds à l'est. Le tronc du défunt est préservé dans la berme. Un crâne a été déposé secondairement en avant des membres inférieurs, sans que l'on sache s'il s'agit du crâne du défunt lui-même, postérieurement déplacé, ou de celui d'un autre défunt. L'architecture funéraire n'est pas préservée et aucun mobilier ou accessoire n'a été retrouvé avec ce défunt. La tombe était calée au nord contre un massif de maçonnerie, F21, utilisant des blocs calcaires et des rognons de silex noyés dans un mortier assez sableux blanc-crème. Ce mur se prolonge sous un contrefort de l'abbatiale daté en cet endroit du XIII^e siècle⁹, ce qui fournit à F21 et F23 un *terminus ante quem*. La sépulture comme le niveau de dérasement du mur sont recouverts par un remblai riche en petits galets et en fragments de tuiles n'ayant livré aucun élément autorisant une datation relative.
- 16 L'ensemble est recoupé par une large fosse-dépotoir postérieure au XVIII^e siècle qui a totalement détruit le reste de la stratigraphie jusqu'au substrat.
- 17 Le sondage 13 placé à 10 m à l'ouest du précédent indique le prolongement du niveau sépulcral représenté ici par trois inhumations primaires (F18 à F20), toutes implantées sur un axe est-ouest parallèlement les unes aux autres. Les défunts de taille adulte reposaient initialement sur le dos, les pieds à l'est. Tous ne sont préservés qu'au niveau

des membres inférieurs, le reste des squelettes ayant été recoupé par une tranchée (F17). Ces sépultures apparaissent à 0,50 m de profondeur et reposent sur le substrat. Pour deux d'entre elles, F18 et F19, des coffrages en pierres sont visibles de part et d'autre des sujets, ils sont aménagés au moyen de moellons grossièrement équarris formant un petit muret, localement jointoyé, d'un type qui se rencontre dans la région depuis la fin du haut Moyen Âge. Un échantillon osseux daté par le radiocarbone place le défunt F19 dans la période 993-1053 apr. J.-C.¹⁰. Compte tenu du contexte d'inhumation, ces défunts ont vraisemblablement appartenu à la communauté monastique occupant les lieux. À ce stade du travail, il n'est pas possible de donner l'extension totale de ce cimetière médiéval, à peine peut-on dire qu'il paraît ici peu dense. Si l'horizon funéraire repéré dans les sondages 13 et 14 appartient à une même phase, alors la maçonnerie repérée au nord du sondage 14, et qui se trouve à moins de 5 m de la rotonde, pourrait être carolingienne et au plus tard préromane.

Les bâtiments claustraux (sd. 11, 12, 13 et 16)

- 18 Dans le sondage 13, la tranchée F17, qui recoupe ces sépultures, est orientée sur un axe nord-sud ; elle est large d'au moins 2 m et profonde de 0,75 m. Elle est exclusivement comblée par des matériaux de démolition. Elle correspond à la récupération du mur formant la façade occidentale donnant sur le cloître. La présence constante du substrat sableux à 1 m de profondeur indique qu'en cet endroit le bâtiment n'était pas fondé sur cave. Si la tranchée de récupération a suivi strictement le mur sans fouille débordante, ce mur est postérieur au niveau des inhumations, placé au tournant des ^x^e-^{XI}^e siècles. La tranchée de récupération elle-même s'ouvrant sous l'humus de l'ancien cloître, son comblement peut être daté des années 1810-1830.
- 19 Le sondage 12 a permis d'identifier le reste d'un bâtiment dans un état de construction et de conservation tout autre. Apparue immédiatement sous la pelouse, une imposante et solide maçonnerie large d'1,25 m, visible sur au moins 2 m de long, se prolonge vers le sud. Elle est formée essentiellement de blocs calcaires non équarris sans rognon de silex, disposés en rangs et noyés dans un mortier de chaux jaune pâle (F13, fig. 2 et fig. 7).

Fig. 7 – Sondage 12 : vue en plan du mur F13 (D. Carron).



- 20 Cette maçonnerie est antérieure à la partie la plus ancienne du mur-pignon de l'abbaye ; en effet, le massif de contrefort à l'extrémité sud-ouest de l'abbaye est appuyé sur la maçonnerie F13. Or, cette phase de reconstruction est placée dans les années 1150-1163 et correspond à l'église consacrée par le pape Alexandre III ¹¹.
- 21 Si la conservation remarquable de cette section de mur laissait espérer la présence d'un sol, la poursuite du sondage a révélé au contraire la disparition totale de niveaux construits, lesquels ont dû être démantelés avant le remblayage complet d'une cave (F32). En effet, une quantité de gravats et de mortier pulvérulent sur au moins 1,80 m occupait le reste du sondage. Quelques poteries brisées gisaient dans cette couche, dont une, estampillée de la manufacture de Gien, portait la date 1830.
- 22 L'espace compris entre les deux extrémités de ce bâtiment est de 12 m dans le sens est-ouest et d'au moins 14 m dans l'axe nord-sud ; en effet, un test manuel pratiqué immédiatement au sud de l'escalier d'accès à la cour (sd. 16) révèle la poursuite de la maçonnerie immédiatement sous la pelouse.
- 23 À l'ouest du mur F13 et donc en dehors du bâtiment, le reste du sondage 12 a révélé l'existence d'un remblai d'au moins 1 m d'épaisseur constitué de gravats, notamment des fragments de tuiles à crochets, dont certaines sont glaçurées, et des carreaux de pavement jaunes traduisant la démolition d'un bâtiment médiéval.
- 24 L'emplacement supposé de la tour occidentale (fig. 3) n'a pas pu être sondé en raison de la présence de platanes et de la bande carrossable donnant accès au parking de la mairie. Tout à fait au sud de l'allée, une étroite bande de terrain non plantée permettait d'effectuer un test dans le bâtiment construit au sud de cette tour : c'est l'objet du sondage 11. La stratigraphie est ici conservée sur au moins 1,70 m de profondeur par rapport au terrain actuel, dont les deux tiers supérieurs correspondent à des niveaux de

démolition. Les vestiges structurés consistent en deux constructions distinctes. La plus ancienne a été identifiée par un mur (F26) large de 0,47 m et visible au moins sur 1 m de long, implanté dans un axe est-ouest et se poursuivant à l'est. À l'ouest, le mur est totalement détruit par une fosse, F27, qui a percé plusieurs niveaux archéologiques. Sur le parement sud, le mur est recouvert d'une couche d'enduit jaune pâle qui indique que l'intérieur de cette pièce se développait dans cette direction. Ce mur délimite au nord un espace de circulation matérialisé par deux sols successifs (F29 et F30) entre lesquels un remblai a été intercalé. Le niveau le plus bas, F29, se confond avec le substrat géologique ; il n'a fourni aucun marqueur chronologique mobilier. En revanche, le remblai intermédiaire comporte un lot de céramiques du ^{xvi}^e siècle, ainsi qu'un fragment de verre décoré et des restes de faune. Les fragments de poteries prélevés dans le sol F30 s'échelonnent des ^{xv}^e-^{xvi}^e au ^{xviii}^e siècle ; ils étaient aussi associés à des restes d'animaux et à quelques tessons de vitres, qui sont le signe d'un bâtiment cossu.

- 25 Ces niveaux sont percés par le mur F25 implanté dans le sens nord-sud. Ce mur large de 0,50 m présente un arrêt net au sud, qui ne se confond pas avec l'arrachement du mur F26 par la fosse F27 ; de même qu'au nord, il s'interrompt sur un escalier en pierre, dont la première marche est posée sur le sol sableux et suppose une pièce se poursuivant vers l'ouest. L'intérieur de l'espace délimité par ce mur est comblé de gravats et de mortier pulvérulent sur 0,85 m de hauteur, correspondant au remblaiement de ce qui peut être interprété comme une cave.
- 26 Le mur F25 est partiellement récupéré, il ne procure par conséquent pas le plafond de la pièce, qui pourrait se situer plutôt au niveau du sommet de cette couche de gravats.

Interprétation : édifice fortifié et palais abbatial

- 27 Le bâtiment mis au jour dans les sondages 12 et 13 qui est solidement fondé, au moins en façade occidentale, est postérieur au niveau sépulcral datable de la fin du ^x^e siècle, voire de la première moitié du ^{xii}^e siècle, et antérieur à la reconstruction de l'abbatiale dans le courant du ^{xii}^e siècle. Aucun élément architectural visible dans ces sondages n'a permis de le caractériser davantage ; le fait qu'il apparaisse sur les plans anciens flanqué de deux tours est atypique par rapport aux schémas monastiques classiques.
- 28 En effet, s'il n'est pas rare que l'entrée prenne l'allure d'une tourelle ou que des clochetons puissent apparaître aux angles, ici, les plans anciens font nettement apparaître deux tours sur la façade occidentale du quadrilatère claustral (fig. 3 et 4), qui orientent plutôt l'interprétation vers un élément de fortification.
- 29 Sur la base de rares textes médiévaux se rapportant à Ferrières, cet édifice pourrait correspondre au château que le roi Philippe I^{er} mentionnait en 1070 comme susceptible d'être enclos et pour laquelle enclosure il dispensa les moines de droit de charroi : « (...) *et si opus clausionis castelli mei fuerit, prepositus meus veniens ad abbatem, impetrabit prece, non pro consuetudine, carrariam bonorum illorum qui ultra Lupam fuerint* »¹².
- 30 À ce stade du travail, deux hypothèses peuvent être avancées pour dater cet édifice. La première revient à supposer que cette construction fortifiée est une œuvre précoce de Philippe I^{er}, érigée pour protéger son comté du Gâtinais acquis en 1068 par cession du comte Foulques IV d'Anjou. La seconde hypothèse est celle d'un bien appartenant à une strate plus ancienne de la famille d'Anjou liée à cette terre par l'union d'Ermengarde, fille de Foulques III Nerra, avec Geoffroy II, comte du Gâtinais. La construction de cet édifice

pourrait ainsi avoir été décidée par Geoffroy II (ca 1028-1044) ou par ses fils Geoffroy III le Barbu (né en 1040) ou Foulques IV le Réchin (né en 1043), qui se disputèrent âprement l'héritage. Celui-ci reposait non seulement sur le modeste Gâtinais mais également sur la prestigieuse maison d'Anjou qui leur revint à la suite du décès sans enfant de leur oncle maternel Geoffroy II Martel ; cette succession ouvrit une période particulièrement hostile de 1060 à 1068 ¹³.

- 31 Si les rois Louis IX et Philippe III firent souvent valoir leur droit de gîte à Ferrières ¹⁴, peu d'actes documentent la forteresse elle-même. Le capitaine de Ferrières est cité à deux reprises entre 1379 et 1408 dans des lettres de Charles V et du bailli de Sens lorsque le capitaine de cette garnison sollicita une aide à la réparation des lieux occupés par des habitants des environs, qui, fuyant les mercenaires, y trouvaient refuge ¹⁵. D'après les sources perdues, mais consultées par G. Morin, c'est l'abbé L. de Blanchefort (1465-1507) qui obtint du roi Louis XI, son parrain, de démolir ce château pour construire en lieu et place des bâtiments conventuels ; François I^{er} aurait par ailleurs autorisé la ville à s'enclorre en 1522, soulageant l'abbaye de son rôle de refuge ¹⁶.
- 32 L'élévation telle qu'elle est représentée sur la gravure reproduite dans la *Topographie française* consistait alors en un rez-de-chaussée et un étage percés de fenêtres à meneau et flanqués de deux tours, l'une ronde et l'autre carrée (fig. 3). Une corniche en encorbellement courait tout le long du toit apparemment à combles perdus. La tour ronde marquait la jonction avec le reste du bâti fermant le quadrilatère claustral, présentant une architecture assez proche, si ce n'est une toiture plus imposante et des combles percés de plusieurs lucarnes. Sur le dessin, une autre tour flanquait ce bâtiment à l'est.
- 33 Ainsi dans le sondage 11, le mur F25 pourrait correspondre à la façade interne du logis et le mur F26, orienté à la perpendiculaire du précédent, semble appartenir à la petite construction rectangulaire terminée par une cavité cylindrique, qui correspond en surface à une fausse margelle de puits communiquant avec les anciennes fosses communes qui sont dessinées sur le plan de 1780 ¹⁷.
- 34 La réduction du nombre de moines à neuf personnes dans le courant du XVIII^e siècle a supprimé le caractère résidentiel de ce bâtiment, en 1780, date à laquelle il répond à l'appellation domestique de « vinée ¹⁸ et grenier » (fig. 5), tandis que seul le bâtiment formant l'angle sud-ouest du cloître est encore qualifié de palais abbatial. La porte en pierre de taille, datant du début de la Renaissance et réemployée à l'ouest du cloître, pourrait provenir de la récupération d'un élément de ce palais.

Première cour à l'est de l'abside de Saint-Pierre (sd. 3 et 4)

- 35 Les deux sondages implantés dans le square longeant l'abside de l'abbaye (sd. 3 et 4) ont permis de restituer des constructions absentes des représentations anciennes. Il s'agit d'un espace structuré de part et d'autre d'un mur (F1 fig. 2 et fig. 8), dont le dérasement au niveau du premier rang de l'élévation est apparu immédiatement sous la surface herbue. Le mur était large de 0,65 m et long de 4 m minimum. Sa fondation en tranchée aveugle est conservée sur 1,20 m minimum ; à cette profondeur, il a recoupé à la perpendiculaire une maçonnerie antérieure (F3), qui, à ce stade des travaux, ne se raccorde à aucun élément connu.

Fig. 8 – Sondage 4 : vue générale du sondage (D. Carron).



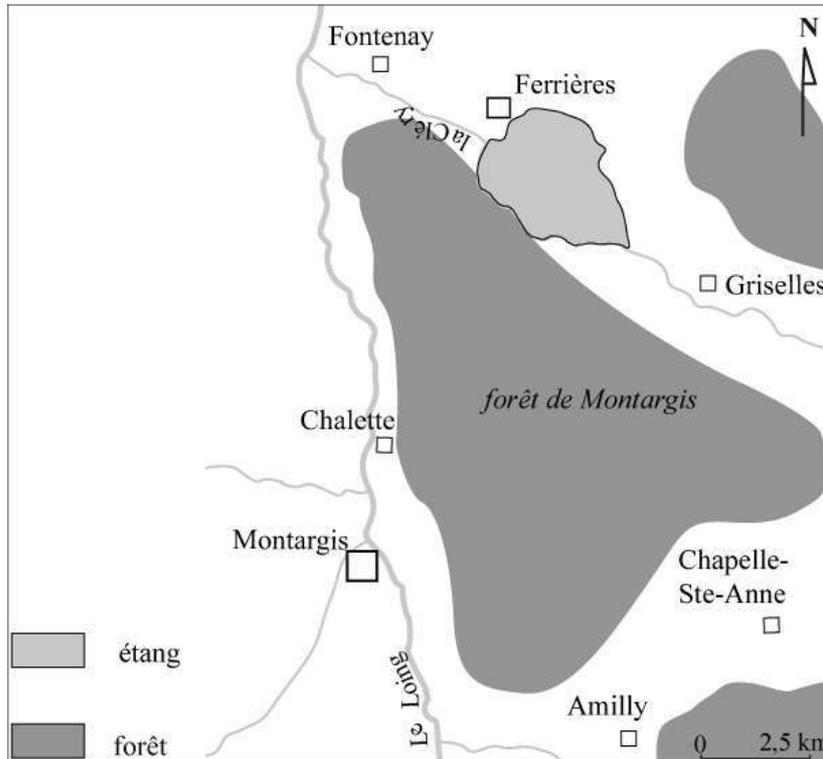
- 36 À l'ouest de ce mur, c'est une pièce d'habitation qui a été retrouvée, délimitée vers l'est par un mur orienté nord-sud (F2). Le niveau de circulation (F4) a livré quelques céramiques et un petit mobilier domestique des XVI^e-XVII^e siècles. Au moins deux états d'occupation ont été repérés. Des fragments de creusets et de tuiles vitrifiées, rejetés dans le niveau de démolition de cette pièce, prouvent l'existence à proximité d'un fourneau artisanal, non retrouvé dans ce sondage. La séquence stratigraphique s'achève par l'installation d'un puisard, dans les années 1970, pour assainir le secteur.
- 37 Cet espace, laissé en blanc sur la planche du *Monasticon Gallicanum* (fig. 4), est figuré sur le plan de 1780 sous le titre « première cour du couvent » (fig. 5) ; il comportait donc au moins un bâtiment domestique occupé à l'époque moderne, qui se dressait immédiatement à proximité de l'abside de l'abbatiale.

Création d'une terrasse artificielle au XVII^e siècle

- 38 Tous les sondages implantés le long de la clôture (sd. 0, 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 15) montrent qu'un apport de remblai constitué de rognons de silex mêlés à des gravats et à du sable a été réalisé sur plus de 2 m de hauteur, signifiant un important travail de terrassement destiné à rehausser le niveau de circulation. Ces remblais sont postérieurs au XV^e siècle dans les sondages de la place Saint-Macé et postérieurs au XVII^e siècle au niveau de l'esplanade qui s'étend à l'ouest de l'abbaye. Ce sont des milliers de mètres cubes de matériaux qui ont été acheminés et mis en œuvre lors de ce terrassement. L'origine d'une telle quantité de matériaux peut être rapportée à des travaux d'entretien, voire d'agrandissement, d'une retenue d'eau maintenue artificiellement par les moines immédiatement au pied du promontoire le long du ruisseau de la Cléry. L. de Blanchefort (1465-1507) aurait fait remettre en état cet étang en réparant sa chaussée, ce qui fournit un *terminus post quem* corroborant la datation des remblais¹⁹. Cette étendue d'eau, telle

qu'elle est reportée sur la carte de la généralité de Montargis dressée par N. Tassin en 1634 (fig. 9), sur celle de Cassini en 1757 et encore sur le plan de 1780 (fig. 5), pouvait dépasser 1 km², ce qui en faisait l'un des plus vastes du Gâtinais, offrant la possibilité de vendre du poisson aux mariniers se rendant à Paris par le Loing.

Fig. 9 – Étang de Ferrières d'après un extrait du plan de Nicolas Tassin consacré au gouvernement de Montargis (DAO D. Carron d'après *Les plans et profils de toutes les principales villes et lieux considérables de France* Paris, Cramoisy, 1634).



- 39 Sur cette dernière figure, les bords du creusement de cet étang – constitué de deux bassins – sont nettement reportés et il paraît plausible que les matériaux ainsi extraits aient constitué le terre-plein de la terrasse. La décision d'assécher cet étang est intervenue en 1772 ; l'espace qu'il occupait est aujourd'hui gagné par des arbres. Le mur de clôture de l'abbaye assurait le soutènement de cette terrasse artificielle. La prescription du diagnostic ne portait pas sur l'étude de ce mur, toutefois son excellent degré de conservation autorise quelques observations : il est préservé sur une hauteur de 6 m et sert aussi de soutènement à la terrasse. Sur les 160 m observables, il présente diverses modalités de construction et de nombreuses reprises dont certaines semblent avoir condamné d'anciennes baies. Le profil des contreforts est hétérogène, allant du plan semi-circulaire au plan rectangulaire. Au niveau du ruisseau, une ancienne arche en plein cintre est bouchée et l'on voit que le terrain actuel a été exhausé. Le passage entre l'esplanade et le bord du ruisseau se fait au moyen d'un escalier de vingt-neuf marches. La confrontation des données actuelles avec les plans anciens et un cliché aérien fait apparaître en ce secteur d'importantes modifications en lien avec l'aménagement de la terrasse.
- 40 En effet, l'écart que fait actuellement l'esplanade vers l'ouest n'apparaît pas sur la plus ancienne gravure datant des années 1595-1616, qui montre au contraire un tracé rectiligne tout le long de l'extrémité occidentale de la courtine de l'abbaye. Cet écart est

reporté sur la planche du *Monasticon*, où il semble également que la chapelle Notre-Dame était isolée de cet espace par un mur de hauteur d'homme ; le plan de 1780 donne un aperçu assez similaire. Un cliché aérien daté du début des années 2000, utilisé par les auteurs de l'avant-projet paysager à l'origine de cette opération ²⁰, montre un signal linéaire net visible, qui confirme l'existence sous la pelouse d'un segment de maçonnerie entre la face orientale de la courtine abbatiale et la fortification de la ville de Ferrières, à 13 m à l'est du tracé actuel. La surface agrandie et aplanie est de l'ordre de 700 m², dont une grande partie a été bâtie.

Implantation d'un bâtiment conventuel

- 41 Le sondage 15 implanté au sud de l'esplanade s'est ouvert sur l'arase d'une maçonnerie (F14) apparue dès la base du réseau radicaire (fig. 2 et fig. 10).

Fig. 10 – Sondage 15 : coupe à travers le mur F14 (H. Herment).



- 42 Ce mur se prolonge vers le sud-ouest sur une distance minimale de 10 m. L'ouvrage solidement fondé sur plus de 0,70 m de profondeur est large de 0,75 m, utilisant des blocs de calcaire et de silex d'une vingtaine de centimètres de côté, noyés dans un mortier de chaux jaune pâle. Le terrain encaissant est un niveau de remblai similaire à celui observé dans le sondage 10. Un pavage (F24) est apparu au même niveau que l'arase du mur. Il consistait en carreaux de terre cuite non glaçurés de 9,5 cm de côté disposés sur la pointe. Ce type de module, déjà rencontré dans des niveaux de la fin du Moyen Âge à Fay-aux-Loges (Loiret), où ils étaient glaçurés, ne semble pas très fréquent ²¹. Ce sol était préparé sur une couche de mortier de chaux, épaisse d'une dizaine de centimètres d'épaisseur.
- 43 Les rares tessons présents sur le sol ont été datés du XVII^e siècle. Si le pavage est fragmentaire, au contraire, ce niveau préparatoire est davantage conservé et permet de

restituer un vaste bâtiment, présent sur au moins 200 m², qui se développe dans le sens nord-sud dans l'espace de l'esplanade. En effet, la chape de mortier a été repérée jusqu'au niveau de l'escalier menant à la Cléry. En outre, le mur F14 ne marque pas une limite à cette chape de mortier qui s'étend de part et d'autre de la maçonnerie, au moins à l'extrémité orientale de la tranchée ; F14 pourrait avoir fonctionné à un moment au moins comme une cloison interne.

- 44 La recherche de l'emprise totale de ce bâtiment n'a pas été menée dans le cadre du diagnostic en raison de contraintes techniques. Une autre petite construction se dressait à l'extrémité nord de cette esplanade, elle est visible sur le *Monasticon Gallicanum* sans être nommée et elle est qualifiée de « vieille mesure » sur le plan de 1780 à l'article 16 (fig. 5). Cet espace n'a pas été sondé.
- 45 Le reste de l'esplanade a été sondé près de Notre-Dame de Bethléem : le sondage 10 s'ouvre avec le niveau de remblai d'1,30 m de profondeur, daté des XVII^e-XVIII^e siècles par divers fragments de terre cuite, dont un vase à pigeons. Ce remblai scelle un niveau de circulation proche du substrat naturel recoupé par une fosse (F11) et un petit fossé (F10) d'axe est-ouest. Les rares éléments céramiques présents dans la fosse placent une occupation au XVII^e siècle. Des niveaux antérieurs sont peut-être conservés ailleurs sur cette esplanade en dessous des remblais de terrassement : c'est en tout cas ce que laissent supposer les observations d'E. Jarossay dans le sous-sol de la chapelle ²².

Datation et interprétation du grand bâtiment

- 46 La datation relative de cet édifice est centrée sur le XVII^e siècle ; implanté dans l'accroissement de l'esplanade, il n'est par conséquent pas représenté sur la gravure anonyme figurée dans l'ouvrage de Chastillon à la fin du XVI^e-début XVII^e siècle présentant un état antérieur (fig. 3) et il semble avoir été déjà démolé et remplacé par une double rangée d'arbres sur la planche du *Monasticon Gallicanum* ²³ (fig. 4). En effet, sur cette dernière, l'espace de l'esplanade bordé d'une double rangée d'arbre est légendé *area abbatialis*, suggérant une place vide et l'on y perçoit pour la première fois l'escalier qui traverse le mur de clôture entre l'esplanade et le ruisseau. Si le postulat que les matériaux utilisés lors du terrassement de l'esplanade proviennent du creusement de l'étang voisin, lequel existe dès avant 1634, date à laquelle il est représenté sur la carte de Tassin, la fourchette chronologique proposée est resserrée sur le premier tiers du XVII^e siècle. C'est pendant l'abbatit de Jean du Piau (1613-1621) que ces travaux peuvent être placés ; sa notice dans la *Gallia Christiana* signale qu'il a fait réaliser un clocher ²⁴ et « tous les édifices que la coupe du bois avait permis » ²⁵.
- 47 La dévolution de ce bâtiment conventuel à peine entraperçu lors du diagnostic reste encore hypothétique ; par ses dimensions ce pourrait être une grange, quoique le pavage assez soigné semble plutôt révéler un bâtiment résidentiel. L'existence à Ferrières d'un pèlerinage consacré à Notre-Dame-de-Bethléem dans les années 1610-1620 est susceptible d'avoir généré une hôtellerie à proximité immédiate du sanctuaire, mais à distance du cloître. L'activité pérégrine avait été encouragée dès les années 1430 par l'abbé L. de Blanchefort autour de la mémoire légendaire d'une apparition mariale, dévotion stimulée par quelques miracles survenus dans la chapelle Notre-Dame-de-Bethléem. En 1469, l'abbé obtint des indulgences pour les pèlerins qui viendraient à Ferrières ²⁶, dix ans plus tard Louis XI favorisa l'abbaye par le don de la garenne et le droit de guerie dans la forêt

de Paucourt ²⁷. En 1520, des indulgences complémentaires furent octroyées par Adrien VI pour la confrérie Notre-Dame-de-Bethléem de Ferrières ; la dynamique de ce pèlerinage fut encouragée par la rédaction prosélyte du *Discours des miracles faits en la chapelle Notre-Dame-de-Bethléem* ²⁸ par le prieur G. Morin en 1605, suivie en 1610 de la *Naissance miraculeuse de la chapelle de Bethléem*, du même auteur. Le culte ne fut pas seulement favorisé par ces écrits, mais également par l'agrandissement de l'édifice attribué à G. Morin. Lors de la sécheresse de 1615, ce sanctuaire était déjà la destination d'une procession générale de fidèles originaires de quatre-vingt-deux paroisses réparties dans un rayon de 22 km ²⁹. Le rayonnement du sanctuaire atteint son apogée dans les années 1620 lorsque Louis XIII et son entourage proche, dont la reine Anne d'Autriche, Henri II prince de Bourbon-Condé, Charlotte de la Trémoille, Charlotte de Montmorency, Charles III de Gonzague et Roger II de Saint-Lary firent inscrire leur nom sur le registre de la confrérie, de même que les villes de Montargis en 1624 et Paris en 1625. Dès lors, le positionnement post-tridentin est clairement identifié, la confrérie Notre-Dame-de-Bethléem ayant pour vocation de « conserver en notre royaume tant qu'il nous sera possible la foi catholique » ³⁰. La publicité faite autour de l'inscription des familiers de Louis XIII est aussi une façon de soutenir le couple royal dans l'espoir d'obtenir après dix ans de mariage un héritier direct à la couronne contre les prétentions de Gaston d'Orléans. L'hypothèse qu'il ait fallu un terrain d'accueil et un hébergement pour les pèlerins dans le premier quart du XVII^e siècle est compatible avec l'important terrassement mis en œuvre pour aménager l'esplanade et le vaste bâtiment découvert lors du diagnostic ³¹.

- 48 Après le règne de Louis XIII, voire dès la paix d'Alès en 1629, le rayonnement du sanctuaire Notre-Dame-de-Bethléem ne concernait plus que les paroisses voisines, il est toutefois attesté jusque dans les années 1740 ³². Si la date de la démolition du bâtiment n'est pas clairement établie, l'activité liée à l'hôtellerie est toutefois déplacée vers l'est, près du nouveau dortoir. Un bâtiment dénommé *cella hospitum* est reporté à la lettre L du *Monasticum Gallicanum* ; il n'est plus qu'un « bûcher » sur le plan de 1780 au n° 29. Cette hôtellerie, à tout le moins son soubassement, doit être encore visible sous la rive droite de la rue du Couvent.
- 49 L'adjonction de ce bâtiment est loin d'être l'unique œuvre monumentale, la chapelle Notre-Dame-de-Bethléem a fait l'objet de la rénovation de son transept et de l'adjonction de deux chapelles. L'élévation utilise abondamment le silex et le calcaire jointoyés par un mortier jaune. L'agrandissement du transept est attribué au prieur G. Morin dans les années 1610-1628 ³³. Diverses installations le long de cette chapelle n'ont pas permis de sonder le terrain à l'aplomb du mur gouttereau.

Le programme paysager des XVII^e et XVIII^e siècles

- 50 La démolition du bâtiment de l'esplanade va de pair avec une modification paysagère d'importance entre l'abbaye et la campagne environnante. D'après la plus ancienne gravure, une seule ouverture permettait d'accéder directement à l'ouest sans contourner l'abbaye : la porte de ville menant au faubourg du Perray. Un projet, à peine esquissé sur le *Monasticum Gallicanum*, montre le tracé d'une nouvelle porte à travers la muraille de l'abbaye avec un franchissement de la Cléry donnant sur une place en exèdre, ouvrant une perspective à travers la campagne via une allée bordée d'arbres. Ce projet, qui rend compte du goût pour les jardins à la française, avait assurément été réalisé, car, d'après le

prieur Morin, le franchissement de la Cléry se faisait dans les années 1620 par un pont-levis qui donnait accès à « une grande prairie où estoient anciennement des grès grands et spacieux jardins partis en belles et grandes allées qui sont demeurées des restes d'icelui ³⁴ ». L'auteur ne livre aucun renseignement sur la dévolution des anciens jardins telle qu'il pouvait alors la voir. D'après le plan précis de 1780, un espace d'agrément conserve dans son tracé le plan en exèdre projeté à la fin du XVII^e siècle, toutefois à l'intérieur de cette exèdre le paysage est irrégulier, en phase avec l'évolution des jardins au XVIII^e siècle où la symétrie était rompue par l'alternance de vergers et de cultures ³⁵. Au-delà de cet exèdre, les terrains arrosés par des fossés dérivatifs de la Cléry et de l'étang sont boisés et plantés de céréales ; les jardins d'ornement sont cantonnés aux abords immédiats de l'abbaye, notamment la « Promenade en terrasse des bénédictins », signalée sous le n° 18, correspondant à l'actuelle place Saint-Macé.

Dernières constructions après la Révolution

- 51 Dans le sondage 14, une fosse-dépotoir, F22, large fosse profonde de 0,70 m, était jonchée de débris de vaisselle estampillés des ateliers de Saint-Clément à Lunéville (connus de 1757 à nos jours) et de Creil & Montereau – Seine-et-Marne/Oise, manufacture de 1797 à 1955 –, témoins de l'occupation de l'ancienne salle capitulaire par diverses communautés – sœurs de Saint-Paul de Chartres, école privée – entre 1840 et 1875 ³⁶.
- 52 Les sondages 8 et 9 au sud de la mairie ont révélé l'existence d'un bâtiment et d'une cour, où étaient amoncelés des objets fragmentaires datables du XX^e siècle. Le bâtiment perçu sur 5 m² est construit en briques mécaniques jointoyées tant sur les trois assises qu'au niveau du sol, où les briques dessinent des chevrons. Ce bâtiment, dont la construction révèle qu'il a connu deux états, était un garage datable des années 1840-1850 et aujourd'hui démolé.

Conclusion

- 53 Compte tenu de l'épaisseur des remblais apportés à l'époque moderne sur la majeure partie des terrains explorés le long de la clôture, le repérage d'une éventuelle occupation antique et des niveaux les plus anciens du Moyen Âge a ici été escamoté. Même au niveau du cloître, où l'épaisseur de l'occupation est moins importante, la stratigraphie mise au jour se trouve, à ce stade de l'investigation, comprise entre les XI^e et XVIII^e siècles seulement. Les niveaux les plus anciens identifiés dans l'espace du cloître consistent en une parcelle funéraire repérée le long du mur gouttereau sud de l'abbaye, datée des X^e-XI^e siècles. Une tombe est appuyée contre une maçonnerie qui pourrait appartenir à une phase ancienne de l'église compte tenu, notamment, de sa proximité avec la rotonde carolingienne. Aucune tombe plus récente n'a été repérée, mais le centre du cloître lui-même n'a pas été sondé.
- 54 Un édifice solide, quoiqu'inégalement fondé, et appuyé contre l'abbatiale romane coïnciderait bien avec la mention d'une forteresse, dont la construction est envisagée par divers actes royaux entre 1070-1127. Ce bâtiment d'environ 350 m² a été dévolu au XV^e siècle au logement de l'abbé, puis utilisé comme dépendance agricole, vendu et démantelé à la Révolution ; il n'en reste qu'un niveau de cave. Un autre bâtiment construit aux XV^e-XVI^e siècles, fermant l'angle sud-ouest du cloître, est interprété comme

le logis du prieur, il réside dans le même état de conservation que le précédent, quoique des sols soient conservés à la base de la stratigraphie.

- 55 Une importante séquence de terrassement est datée du XVII^e siècle. Elle a consisté en l'exhaussement des terrains au sud et à l'ouest de l'abbaye sur une surface de près de 5 000 m², correspondant à la création de jardins en terrasse. L'obtention d'une telle quantité de matériaux est à rapprocher de l'aménagement et l'entretien d'un vaste étang estimé à 1 km². Selon le niveau à exhausser, l'épaisseur des remblais peut aller jusqu'à 1,60 m. Au sud de la chapelle Notre-Dame-de-Bethléem, la terrasse ainsi obtenue, en repoussant les limites de la clôture initiale, a permis l'agrandissement de la chapelle et la construction de plain-pied par rapport à celle-ci d'un vaste bâtiment, inconnu jusqu'alors, interprété comme une hôtellerie en lien avec le développement d'un pèlerinage de rayonnement national, favorisé dans le premier quart du XVII^e siècle par Louis XIII et l'entourage royal.
- 56 Derrière l'abside de Saint-Pierre-Saint-Paul, un autre bâtiment inédit par rapport aux plans anciens a été trouvé ; il peut s'agir d'une maison ou d'un atelier domestique datant des XVI^e-XVII^e siècles.

Reçu : 19 septembre 2013 - Accepté : 21 mai 2014

NOTES

1. J. HUBERT, « Notes sur l'histoire de l'abbaye de Ferrières », in *Annales de la société historique et archéologique du Gâtinais*, XLII (1934), p. 95-114 et M. GAND « Les origines de l'abbaye de Ferrières en Gâtinais », in *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, NS, XV, 119, (1998), p. 13-15.
2. J.-M. PÉROUSE DE MONTCLOS, *Architectures en région Centre*, Paris, 1987, p. 352-353. Le bâtiment carolingien est reporté à titre indicatif sur la figure 2 de cet article ; l'ancienne abbatale ne faisait toutefois pas l'objet de la prescription.
3. E. JAROSSAY, *Histoire d'une abbaye à travers les siècles Ferrières-en-Gâtinais osb (508-1790) : son influence religieuse, sociale et littéraire*, Orléans, 1901, p. 244-247.
4. Arch. dép. Loiret 3 E 15667, n° 192 et n° 326.
5. L. SAULNIER, « Ferrières-en-Gâtinais », *Bulletin monumental*, 30/4 (1972), p. 267-277.
6. D. CARRON, *Ferrières-en-Gâtinais « La Ville », rapport de diagnostic archéologique*, Inrap, Pantin, 2012. Le rapport est consultable à la DRAC à Orléans. Frédéric Pige (Arch. dép. du Loiret) et Sébastien Jesset (Service archéologique municipal d'Orléans) nous ont apporté de précieux renseignements, je les en remercie.
7. Arch. dép. Loiret H50 à H56.
8. L'espace de la cour goudronnée, initialement prévu dans le projet d'aménagement municipal, a été supprimé en cours d'opération. La prescription d'une tranchée de diagnostic a donc été soustraite de ces 680 m², dont le potentiel archéologique espéré reste à ce jour méconnu.
9. J.-M. PÉROUSE DE MONTCLOS, *Architectures...*, *op. cit.*, p. 352.
10. Échantillon daté par le laboratoire de radiocarbone de l'université de Poznan (Poz-51594).
11. J.-M. PÉROUSE DE MONTCLOS, *Architectures...*, *op. cit.*, p. 353. La chute d'une partie du crépi au niveau sommital du mur gouttereau montre que la façade de l'église connaît ici au moins deux

états distincts. Le mur F13 s'adosse sans être chaîné au contrefort associé à l'état le plus ancien repéré, qui semble matérialiser l'angle sud-ouest de l'édifice roman. Une étude détaillée de l'origine des matériaux, des traces de taille et des modes de construction sur les parties en élévation pourrait affiner la datation de l'édifice.

12. M. PROU, *Recueil des actes de Philippe I^{er}, roi de France (1059-1108)*, Paris, 1908, p. 138-139. La chartre de Philippe I^{er} est confirmée par Louis VI dans les années 1127-1132, cf. E. JAROSSAY, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 172.

13. J.-H. FOULON, « L'Église et son rôle dans les conflits familiaux angevins », in M. AURELL (éd.), *La Parenté déchirée : les luttes intrafamiliales au Moyen Âge*, Turnhout, 2010, p. 177-202. Dans les années 973-975, l'abbaye de Ferrières est dirigée par l'abbé Guy, frère du comte d'Anjou Geoffroy I Grisegonnelle, cumulant cette abbaye avec Saint-Aubin d'Angers, Cormery et Villeloin.

14. N. WAILLY et L. DELISLE, *Recueil des historiens de France, 3^e livraison des monuments des règnes de saint Louis, Philippe le Hardi, de Philippe le Bel, de Louis X, de Philippe V et de Charles IV, depuis 1226 jusqu'en 1328*, Paris, XXI et XXII, 1865. Louis IX et Philippe III y perçurent chacun au moins quatre fois le droit de gîte entre 1254 et 1284.

15. T. PICARD, *Histoire de Ferrières-en-Gâtinais*, manuscrit de 1884, édité en 1990, Montargis, Association pour la recherche et la sauvegarde du passé historique de Ferrières, chap. 21-24.

16. G. MORIN, *Histoire générale des pays de Gastinois, Sénonois et Hurepoix*, Paris, 1630, p. 714-718 et p. 783 en parlant du logis abbatial « cette maison est fort longue et aux deux angles il y a deux tours, le reste du fort qui estoit jadis en ce lieu ».

17. Les systèmes de représentation étant par trop différents entre le plan de 1780 et le cadastre actuel, il n'a pas été possible de faire coïncider les deux levés.

18. Lieu où le raisin fermente.

19. T. PICARD, *Histoire...*, *op. cit.*, chap. 21-5.

20. Cabinet Cambium, *Avant-projet dans le cadre du 1 % paysage de l'A19*, rapport dactylographie, 50 p.

21. J. CHAPELOT, O. CHAPELOT et B. RIETH, *Terres cuites architecturales médiévales et modernes en Ile-de-France et dans les régions voisines*, Caen, 2009.

22. Le terrain sondé lors de l'installation d'un calorifère en 1896 dans le sous-sol de Notre-Dame-de-Bethléem, laissant supposer une stratigraphie de près de 2 m, cf. E. JAROSSAY, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 17-20.

23. Michel Germain († 1694) n'entre dans la congrégation de Saint-Maur qu'en 1663 : il se pourrait que les illustrations de l'ouvrage, qu'il n'a pas terminé, réunies sous l'intitulé Collection de 168 planches de vues topographiques représentant les monastères de l'ordre de Saint-Benoît - Congrégation de Saint-Maur, soient donc postérieures à son rattachement à cet ordre, qui, a défaut de dater la planche, fournirait un terminus post quem.

24. Le clocher portait les armes du prince de Condé, or le père de l'abbé Jean du Piau était l'intendant d'Henri II de Bourbon-Condé, le lien familial a pu jouer favorablement dans la réalisation de ces divers travaux.

25. *Gallia Christiana in Provincia ecclesiastica (...)*, t. 12, Sens, 1770, Paris, col. 169. Dom Morin dans son *Histoire générale...*, *op. cit.* p. 779 s'accorde la paternité de l'ouvrage, dont il date l'achèvement de 1621, il ne dit rien des autres édifices.

26. E. JAROSSAY, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 286.

27. E. de PASTORET (éd.), *Ordonnances des rois de France*, vol. 18, Paris, 1828, p. 488-489. La forêt de Paucourt, autrement nommée de Montargis, s'étend au sud de Ferrières-en-Gâtinais jusqu'à Montargis.

28. G. MORIN, *Discours des miracles faits en la chapelle de Notre-Dame de Bethléem située en l'abbaye royale de Saint-Pierre et Saint-Paul de Ferrières-en-Gâtinais*, Paris, 1605, p. 55 : la compilation de miracles n'est pas très longue, dix cas sont cités entre 1382 et 1604. Il s'agit pour deux d'entre eux

de sauvetage d'enfants noyés, pour deux autres cas d'enfants foudroyés, de quatre enfants mort-nés revenus à la vie le temps du baptême, d'un prisonnier libéré et d'un blasphémateur guéri après s'être voué à Notre-Dame-de-Bethléem. Il semblerait qu'au fil du temps, il y ait eu une augmentation des cas de « répit ». G. Morin signale à Ferrières l'existence, au nord de cet édifice, d'un cimetière réservé à ces enfants mort-nés brièvement revenus à la vie.

29. D. DENIZET, *Un pèlerinage à Ferrières-Gâtinais en 1719, relation inédite [de l'abbé J. Lucas], suivie de la Liste des paroisses qui se rendirent en procession à Ferrières en 1615* (par G. Lefèvre-Pontalis), Fontainebleau, 1884, p. 8-14.

30. G. MORIN, *Histoire générale...*, *op. cit.* p. 798.

31. Un point de comparaison intéressant est offert par la fouille de la *cella hospitum* d'une abbaye bretonne datée de la seconde moitié du XVII^e siècle, cf. F. TOURNIER et V. MUTARELLI, « Un bâtiment mauriste (XVII^e s.) retrouvé à l'abbaye Saint-Mathieu (Finistère) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 23 (2006), p. 71-86.

32. La dévotion pérégrine semble alors périliter jusqu'à une relance du pèlerinage à partir des années 1890 ; il est encore en activité, cf. E. JAROSSAY, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 410-412.

33. E. JAROSSAY, *Histoire...*, *ibid.*, p. 350.

34. G. MORIN, *Histoire générale...*, *op. cit.*, p. 783.

35. L'entrée orientale de l'enclos abbatial est, quant à elle, réalisée au moyen d'une patte d'oie. Je remercie Nicole Gouiric, EHESS, spécialiste des jardins pour sa lecture acribique du paysage.

36. E. JAROSSAY, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 440.

INDEX

Mots-clés : abbaye, Pierre et Paul (saints)

Index géographique : France/Ferrières-en-Gâtinais

AUTEURS

DIANE CARRON

EHESS UMR 8558 Centre de recherches historiques.

AVEC LA PARTICIPATION D'HERVÉ HERMENT

INRAP.